

POSTE : Professeur d'histoire-géographie

Disponibilité : **Vacant du 19 février au 26 mai 2024**

Quotité : **13 heures + possibilité de remplacement ponctuel de courte durée**

Niveaux enseignés : **6ème, 5ème, EMC en terminale**

Lieu d'exercice : **Lycée Français de Tananarive**

Prise de fonction : **19 février 2024**

DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Établissement en Gestion Directe (EGD) de Tananarive dépend de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) sous la tutelle du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Il est homologué par le ministère de l'éducation nationale français. Il se compose du lycée français (de la 6ème à la terminale) et de quatre écoles primaires situées sur des sites différents.

PROFIL RECHERCHÉ

- Le candidat doit être titulaire au moins d'un niveau L3 (équivalent licence) délivré par une université française ou d'un diplôme de niveau équivalent d'un pays tiers certifié par un organisme agréé.
- Le candidat doit avoir une parfaite maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.
- Le candidat doit maîtriser les contenus disciplinaires à enseigner.
- Le candidat doit être capable de s'intégrer et de collaborer au sein d'une équipe.
- Le candidat doit être capable d'inscrire sa pratique dans le projet d'établissement.
- Le candidat doit être capable de planifier ses apprentissages en construisant des parcours cohérents.
- Le candidat doit avoir de sérieuses compétences en gestion de classe.
- Le candidat doit avoir une solide connaissance du système éducatif français et des pratiques pédagogiques qui y sont employées.
- Le candidat doit accepter d'être accompagné et formé par un conseiller pédagogique.
- Une maîtrise de l'outil informatique et notamment les logiciels de bureautique, les outils de travail collaboratif en ligne (type Google Suite) et de Pronote, sera appréciée.
- Une expérience de l'enseignement dans le second degré est fortement conseillée.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Étude et classement des dossiers par la direction de l'EGD
- Organisation possible d'entretiens en présentiel ou par visioconférence.
- L'enseignant vacataire est rémunéré en fonction du nombre d'heures effectuées, (les informations se rapportant à la rémunération seront communiquées aux intéressés sur demande).

CONSTITUTION ET TRANSMISSION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter dans l'ordre : un CV, une lettre de motivation, la copie des diplômes ou certifications puis toutes pièces justificatives des expériences d'enseignement.

Il devra être transmis sous la forme d'un **unique fichier au format PDF** à Vololona RAJOELINA, chargée de la gestion des ressources humaines (grh@egd.mg). Un accusé confirmera la réception du dossier. **TOUT DOSSIER NON CONFORME SERA REFUSÉ.**



DATE LIMITE D'ENVOI DU DOSSIER
LUNDI 5 FÉVRIER 2024 À 12H00
(HEURE DE TANANARIVE UTC+3)